

Chers parents,

Comme promis, voici les changements que le passage en "code rouge" impliquera dès lundi dans l'organisation de la vie de l'école. Nous savons que ces mesures entraîneront une perte de contacts et de convivialité au sein de notre établissement, mais nous espérons que vous comprendrez que ces consignes font partie de la stratégie qui nous est imposée, afin de combattre au mieux cette pandémie. Sachez aussi que, dès que nous le pourrons, nous reviendrons petit à petit à "l'ancien système".

1. Commençons d'abord par ce qui ne change pas :

- ▶ Les enfants de maternelle et de primaire ne **doivent pas porter le masque**.
- ▶ Les cours sont assurés **à 100 % du temps selon l'horaire habituel** pour toutes les classes (hormis fermeture exceptionnelle d'une classe, que personne ne souhaite, pour raison sanitaire).
- ▶ Les activités de **psychomotricité** en maternelle et de **gymnastique en primaire** sont **maintenues**.
- ▶ Toute personne de **plus de 12 ans rentrant dans l'école** (et il n'y en aura plus beaucoup !), **doit porter le masque**. Les enseignants de l'école maternelle peuvent ne pas porter ce masque durant les activités qu'ils ou elles mènent avec leurs élèves.
- ▶ Le système de **garderie du matin et du soir** est **maintenu**. Il est évidemment réservé aux personnes qui en ont strictement besoin pour des **raisons professionnelles**.

2. Principaux changements qui concernent toute l'école :

- ▶ Les **piscines** d'Ans et Crisnée sont **fermées**. **La natation est donc annulée de M3 à P6 !**
- ▶ Comme déjà annoncé, le service **de repas chauds** est **suspendu**.
- ▶ La **soupe du mardi** est malheureusement, elle aussi, **suspendue**.
- ▶ Les **sorties scolaires** et autres **activités culturelles** au sein ou en dehors de l'école ne peuvent plus avoir lieu !
- ▶ Les **collations collectives** (le mercredi en maternelle) et **goûters d'anniversaires** sont malheureusement **interdits** aussi !
- ▶ **La présence d'adultes dans l'école est à éviter au maximum.**
 - ⇒ **Aux heures de début et de fin de journée scolaire, les enfants de PRIMAIRE DOIVENT ETRE DEPOSES ET REPRIS EN DEHORS DE L'ECOLE (Voir les systèmes organisés sur les autres documents).**
 - ⇒ **Aux heures de début et de fin de journée scolaire, les enfants de MATERNELLE DOIVENT ETRE DEPOSES ET REPRIS DANS LA COUR DE RECREATION , AUX ENDROITS PREVUS (Voir les systèmes organisés sur les autres documents)**
 - ⇒ **Seuls les PARENTS DES ENFANTS DE LA CLASSE D'ACCUEIL peuvent encore venir déposer et rechercher leur "petit" en classe.**

3. Comment faire pour que ces modifications n'aggravent pas encore les problèmes de stationnement et de mobilité autour de l'école ?

Nous sommes bien conscients que, si tous les parents qui avaient l'habitude de venir rechercher leurs enfants dans la cour se retrouvent tous sur le trottoir devant l'école en même temps, la distance physique sera moins respectée qu'avant et la mobilité piétonne et automobile aux abords de l'école sera totalement ingérable !! C'est pourquoi nous avons longuement réfléchi à des alternatives que nous allons vous expliquer via les documents ci-joints. **Nous vous encourageons au maximum à utiliser le système de rangs (dès la 3^{ème} maternelle si accompagné par grand(e) frère ou sœur de primaire) qui a été modifié et qui existe aussi maintenant le matin, dans l'autre sens, afin d'emmener vos enfants à l'école en vous permettant de vous garer plus loin ! Vous en trouverez les détails dans le document destiné aux parents de primaire !**

Dans tous les cas, nous comptons sur vous pour respecter scrupuleusement nos consignes !

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous remercions de votre collaboration.

E. Wetz et P. Mazy